

Intégrer la FPT avec un handicap

Flash info : Vous êtes en situation de handicap et la fonction publique territoriale vous intéresse ?

La Mission Handicap organise des **réunions d'information collectives** à destination des **demandeurs d'emploi** et de potentiels **candidats à l'apprentissage** en situation de handicap.

Ces réunions d'information portent sur **les métiers, les voies d'accès et l'apprentissage**. Elles comportent un **temps collectif de présentation** de la fonction publique territoriale, suivi de **petits entretiens individuels** pour faire le point sur votre parcours et vous apporter des conseils personnalisés. Vous pouvez participer à ces réunions en guettant les actualités du cdg69 et en vous inscrivant en ligne. Le jour de la réunion, merci d'apporter votre CV à jour.

À la suite des réunions des **petits entretiens individuels** sont proposés pour faire le point sur votre parcours et vous apporter des conseils personnalisés.

Merci d'apporter votre CV le jour de la réunion !

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter : handicap@cdg69.fr

Un accès facilité

La RQTH : comment faire reconnaître mon handicap

Accéder à la FPT par l'apprentissage

Contactez le service Handicap et Maintien dans l'emploi

i Anne-Laure DUBUY

chef de service

✉ handicap@cdg69.fr

☎ 04 72 38 49 72

Réunions d'information :

>> [Consultez toutes les dates](#)

(ouverture des inscriptions le 10 du mois)

URL Source

<https://www.cdg69.fr/menu/integrer-fpt-handicap>
